

# Situation actuelle de la pêche en lagune Aby 30 ans après l'effondrement des stocks de 1980-1981 (Côte d'Ivoire)

KOULAI-DJEDJE EDITH

- Assistante au département de Géographie,  
Université Félix Houphouët Boigny - koulaidjedje@gmail.com

---

## RESUME

Cet article analyse la situation actuelle de l'activité de pêche en lagune Aby plus de 30 ans après l'effondrement des stocks qu'elle a connue dans les années 1980-1981. Cette chute avait été marquée par l'augmentation de l'effort de pêche suivi de l'effondrement du stock principal *Ethmalose Fimbriata*. Les raisons principales de cette chute ont été attribuées d'une part à l'introduction en lagune de nouveaux engins de pêche et d'autre part à l'affluence des pêcheurs étrangers qui s'y installaient. En effet, cette intense activité de pêche exercée sur la lagune a contribué à la surexploitation de son potentiel biologique et par conséquent à une baisse de la production halieutique. Au lendemain de cette crise de nombreux programmes et projets d'aménagement ont été mis en œuvre en vue de restaurer la lagune et ses ressources. Cependant, on observe encore une perturbation du système d'exploitation en lagune Aby. Les projets d'aménagement et de gestion durable sont compromis. Cette étude se propose alors d'évaluer le système d'exploitation et de gestion et de relever les problèmes qui minent l'activité de pêche. Notre démarche méthodologique s'est appuyée sur la recherche bibliographique, pour mieux comprendre le phénomène de surexploitation qui s'est produit et qui persiste encore en lagune Aby. Des enquêtes de terrain ont été également menées auprès des populations riveraines (acteurs de la pêche) et des autorités administratives compétentes qui ont un rôle de contrôle et de suivi.

La situation actuelle en lagune Aby démontre que l'activité de pêche est fondée sur une ressource peu abondante et instable. Celle-ci vit dans un environnement en perpétuel changement et qui est soumis à la pression anthropique.

**Mots-clés** : pêche, effondrement des stocks, ressources halieutiques, lagune Aby, gestion

## ABSTRACT

This article analyses the current situation of fishing lagoon Aby more than 30 years after the collapse of stocks she knew in 1980-1981. This fall had been marked by an increase in fishing effort followed the collapse of the main stock *Ethmalosa Fimbriata*. The main reasons for this fall have been attributed firstly to the introduction in Lagoon of new fishing machines and secondly to the influx of foreign fishermen who settled there. In fact, the intense activity of fishing on the lagoon has contributed to the overexploitation of its biological potential and consequently to a decrease in fish production. In the aftermath of this crisis much programs and projects management were implemented to restore the lagoon and its resources. However, a perturbation of the exploitation system is observed in lagoon Aby. Development projects and sustainable management are compromised. This study then proposes to evaluate the operation and management system and address the problems plaguing the fishing activity. Our methodological approach was based on bibliographic research to better understand the phenomenon of exploitation that occurred and still persist in lagoon Aby. Field surveys were also conducted with local communities (fishermen) and competent administrative authorities who have a role of control and monitoring.

The current situation in lagoon Aby shown that fishing activity is based on a scarce and unstable resource. This is lives in an environment of perpetual change and is subject to antropique pressure.

**Key words** : Fisheries, collapse of tocks, Aby lagoon management

## INTRODUCTION

Le développement de la pêche artisanale ces dernières années en Côte d'Ivoire a conduit les autorités administratives, les acteurs de la pêche et les chercheurs à prendre conscience de la vitalité de ce secteur d'activité. Par ailleurs, les nombreux problèmes d'exploitation et de gestion qui minent cette activité contribuent à la rendre vulnérable. La lagune Aby connaît aussi cette vulnérabilité depuis l'effondrement des stocks de 1980-1981. Réputée pour son écosystème particulièrement productif, cette lagune au fil des années, a connu une pression démographique due à l'accroissement du nombre des pêcheurs étrangers et un perfectionnement des engins de capture. Ces pêcheurs selon (Scudder et Cornelly, 1985) employaient des méthodes illégales et ne se conformaient pas aux coutumes locales. Cette situation s'est traduite rapidement par une intense activité de pêche et une surexploitation abusive de son potentiel biologique. La ressource s'est donc raréfiée et l'on a assisté à une forte réduction de la production et par conséquent à l'appauvrissement des populations de pêcheurs.

## MÉTHODES

### 1- PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

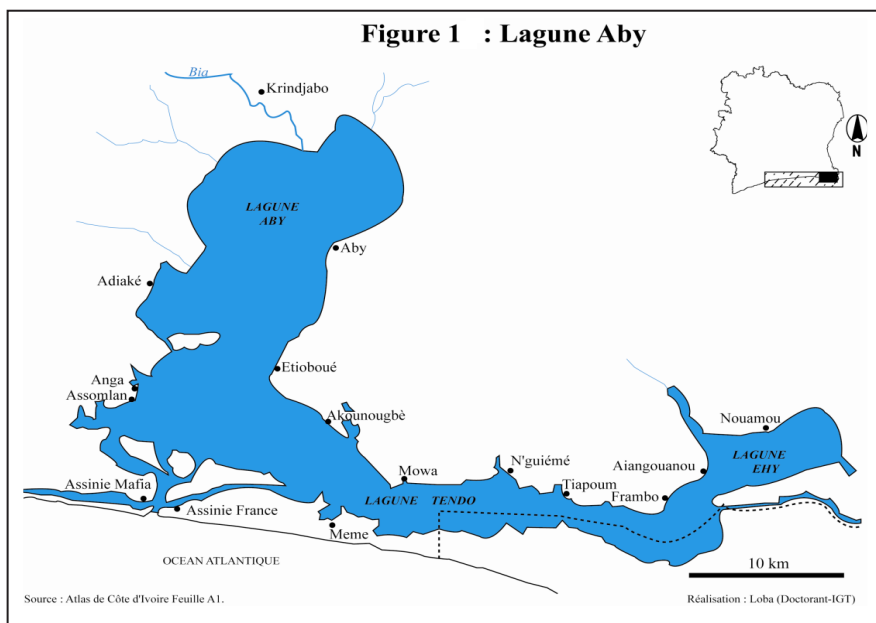


Figure 1 : la zone d'étude

A la suite de ces événements des programmes d'aménagement et des séminaires en vue de réglementer le prélèvement de la ressource en lagune Aby ont été mis œuvre. Par ailleurs, des mesures portant sur le maillage des engins, l'arrêt des activités pendant une période de 3 à 6 mois, l'attribution des licences aux pêcheurs ont été adoptées. Cependant le constat reste encore inquiétant. La situation actuelle semble être plus alarmante que la précédente. Les productions sont en baisse avec la capture des espèces de petites tailles. Toutes les recommandations sont ignorées par les populations et l'environnement lagunaire est de plus en plus dégradé.

Cette étude se propose d'analyser la situation actuelle des activités de pêche sur la lagune Aby 30 ans après l'effondrement des stocks de 1980-1981. Elle se fonde sur deux idées principales. La première admet qu'il y a une exploitation abusive des ressources dû au manque de prise de consciences des acteurs de la pêche. La deuxième suppose que les autorités n'ont pas encore réussi à mettre en œuvre des mesures efficaces de conservation de la ressource ou à faire adopter exclusivement celles qui existent déjà.

Située à l'extrême Est de la Côte d'Ivoire, la lagune Aby fait partie du système lagunaire ivoirien avec les lagunes Ebrié, Grand-Lahou et Fresco. Ce complexe lagunaire (Aby-Tendo-Ehy) avec son écosystème particulièrement productif et ses grandes dimensions (426 km<sup>2</sup>, 15 km de largeur) offre aux pêcheurs de vastes espaces où ils peuvent exercer leur activité (Berron, 1979). D'ailleurs, de toutes les régions de la Côte d'Ivoire le sud-est occupe une place de choix dans le développement économique lié à l'activité de pêche (Essan, 1986). C'est en effet, une région où la pêche est l'activité principale des populations et le poisson la première source de protéine animale (Perrot, 1989). Cette région est depuis longtemps soumise à des études scientifiques : Berron (1973 ; 1979), Verdeaux (1988 ; 1989), Weigel (1989), Perrot (1989), Charles-Dominique (1993), N'goran (1995, 1998), etc. en raison de l'intensité de l'activité de pêche qui s'y pratique et de l'affluence des populations étrangères qui s'y installent. Cependant, depuis trois décennies aujourd'hui de nombreuses difficultés minent l'activité de pêche dans cette région. Le phénomène de surexploitation qui persiste et dont les causes semblent ne pas être encore maîtrisées. La baisse de la production halieutique qui malgré les nombreux programmes de restauration est de plus en plus récurrente. La gestion du plan d'eau qui est partagée entre le droit coutumier et les textes réglementaires de l'administration est source de conflit. L'environnement lagunaire est de plus en plus pollué.

En effet, voici plusieurs raisons qui justifient le choix de cette étude. Par ailleurs, Comment appliquer des mesures de développement responsable à des populations qui ont un besoin vital des produits aquatiques et dont la conception de la vie rend difficile la compréhension mais surtout l'appropriation des notions comme la limitation de la ressource qui induit un minimum de précaution dans son exploitation ?

## 2- ENQUÊTE SUR LE TERRAIN ET OBSERVATION DIRECTE DES FAITS

L'étude s'est fondée sur un long travail de recherche documentaire, pour mieux comprendre le phénomène de surexploitation qui s'est produit en 1980-1981 et qui persiste encore aujourd'hui. Des enquêtes de terrain ont été également menées auprès des populations riveraines (acteurs de la pêche) et des autorités administratives compétentes qui ont un rôle de contrôle et de suivi. A cet effet, nous avons trouvé nécessaire de

rencontrer et discuter avec le premier responsable de la direction des pêches à Adiaké. La recherche effective dans les différents sites a été précédée de visite de prise de contact avec les responsables administratifs, politiques et coutumiers des localités retenues. Cette démarche a simplifié et facilité les travaux de terrain dans l'ensemble des localités. A ce sujet notre enquête s'est déroulée à l'aide de questionnaires et de guides d'entretien. Les entretiens qui ont lieu avec les responsables administratifs portaient sur la situation actuelle de la pêche, les problèmes, et les solutions proposées. En ce qui concerne le questionnaire adressé aux acteurs de la pêche, il a porté sur l'activité de pêche et la gestion du plan d'eau lagunaire. De ce fait l'activité étudiée étant répandue sur l'espace choisi, nous avons décidé d'utiliser la méthode de l'enquête par quota. Ainsi, l'enquête a concerné 260 personnes issues des différents sites (Assomlan, Eplemlan, Aby, Assinie-Mafia) de notre étude soit 10 % de la population cible (2603).

## RÉSULTATS

### 1- LE POTENTIEL BIOLOGIQUE

La lagune Aby regorge une variété d'espèces. Cette richesse s'expliquera par sa large étendue (426 km<sup>2</sup>) et la productivité de son écosystème. Ses échanges permanents avec la mer et les importants apports d'eaux douces assurées par la Bia et la Tanoé contribuent également à l'enrichir. En ce qui concerne le poisson les inventaires de Daget et Iltis (1965), font ressortir la très large dominance de l'Ethmalose en lagune Aby (71% des quantités commercialisées). Selon le service de pêche d'Adiaké l'on dénombre 97 espèces de poisson en lagune Aby appartenant à 44 familles. Quant à Albaret (1994), il dénombre trois grands groupes d'espèces: **Les espèces typiques à la lagune** : le tilapia (*T. Guineensis*, les *Tylochromis* et *T. Jentenkij*), **Les espèces fluvio-lagunaires** : Le machoiron (*Chrysistchthyswolkery*, *ch. Nigrodigitatus*, *ch. Filamentosus*) **Les espèces laguno-marines** : L'Ethmalose (*Ethmalosafimbriata*). La lagune est également composée de crustacés (crabes, crevettes). Sur trois espèces de crabes présentes en Afrique de l'ouest : *Callinectes amnicola* (précédemment *Callinectes latimanus*), *Callinectes pallidus* (précédemment *Callinectes gladiator*), et *Callinectes marginatus*, seules les deux premières sont rencontrées en lagune Aby (Lhomme, 1994). Les crevettes que l'on y rencontre sont les *pénaeus notialis*.

## 2- UN SYSTÈME D'EXPLOITATION MENAÇANT POUR LA RESSOURCE

### 2-1. La population des pêcheurs et les engins en activité sur le plan d'eau

Les informations recueillies ont permis de suivre l'évolution de l'effectif des pêcheurs depuis la crise de 1980-1981. Il ressort des investigations que la dynamique du nombre de pêcheur présente deux phases : la période avant la crise où l'accès à la lagune était libre. Pendant cette période l'effectif des pêcheurs a

augmenté de manière spectaculaire. Après la crise, des mesures ont été prises pour limiter l'entrée des pêcheurs en lagune, notamment l'instauration des licences. Aujourd'hui à la faveur des nombreuses crises socio-politiques qui se sont succédées dans notre pays de 2002 à 2012, ce nombre s'est accru avec toutefois une particularité, la prédominance des jeunes dans des villages comme Assomlan (65,22%) et Angah (53,57%). Notons au passage que les sites qui concentrent un fort taux de pêcheurs jeunes sont ceux où l'on pratique la pêche individuelle (filet maillant, balance à crabe).

**Tableau 1** : Répartition des pêcheurs et des engins par zone de pêche

Zone de pêche	OPERATEURS		ENGINS	
	Pêcheurs collectifs	Pêcheurs individuels	Engins collectifs	Engins individuels
ABY	672	1384	32	2219
TENDO EHY	84	217	04	677
ASSINIE MAFIA	168	379	08	4911
TOTAL	924	1980	44	7807
TAUX %	31,82	68,18	0,56	99,44

**Source** : Rapport d'activité DP Adiaké, 2012

Ce tableau présente la répartition des pêcheurs selon le type de pêche ainsi que la proportion des engins de pêche en lagune Aby. Comme l'indique le tableau, les effectifs les plus élevés concernent les pêcheurs individuels qui représentent 68,18%. Le constat qui se dégage est que la pêche collective est le fait des pêcheurs étrangers employés par les pêcheurs autochtones propriétaires des engins. Ces derniers sont donc moins nombreux avec 31,82%. L'inventaire des engins de pêche utilisés en lagune Aby, a permis d'identifier six types d'engins. Ils sont fonction de l'espèce recherchée. Il s'agit notamment du filet aly, du filet maillant, du filet syndicat, de la ligne, de la balance à crabes et de la nasse utilisée pour la capture

des crevettes (koulai, 2012). Ces engins peuvent être regroupés en deux catégories : les engins collectifs (filet aly, filet syndicat) qui sont en générale actifs et les engins individuels (filet maillant, balance à crabes ligne, nasse) qui eux sont passifs. Le tableau 1 ci-dessus présente la proportion des engins utilisés sur le complexe lagunaire Aby-Tendo-Ehy. Comme il l'indique les engins collectifs représentent (0,56%) et les filets individuels (99,44%) constituent l'essentiel des engins. Cependant il est important de faire remarquer que ces engins collectifs malgré leur faible proportion exercent une forte pression sur les ressources. Par exemple le filet Aly à lui seul produit 80% des prises totales de la lagune Aby (direction des pêches Adiaké, 2009).

### 2-2- La production halieutique

**Tableau 2** : Production du poisson de 2006 à 2012 à Adiaké

Année	Tonnage	Durée du repos biologique	Observation
2006	503,48	Pas de repos biologique	Pêche toute l'année
2007	1371,38	2,5mois	03 autorisations spéciales de pêche accordées
2008	1625,27	3 mois	03 autorisations spéciales de pêche accordées
2009	2115,87	3 mois	02 autorisations spéciales de pêche accordées
2010	2305,30	3,5 mois	Aucune autorisation
2011	1168,76	4 mois	Aucune autorisation, la crise poste électorale a gêné l'activité de pêche ainsi que la collecte des données
2012	2070,236	4 mois	Aucune autorisation

**Source** : Rapport d'activité, Direction des pêches à Adiaké, 2012

Le tableau 2 présente les statistiques de la production du poisson de 2006 à 2012 sur la lagune Aby. Ces statistiques varient en fonction de la durée du repos biologique et des autorisations spéciales de pêche accordées. Ces autorisations concernent la pêche dans les baies ou les réserves. Les baies sont en fait des zones de frayère où les poissons viennent se réfugier en période de maturité ou de ponte. Ces espaces ont donc été multipliés pour

assurer la reproduction des espèces et améliorer la production halieutique. Le constat qui se dégage est que plus la durée du repos biologique est longue plus la production est élevée. C'est le cas en 2008 (1625,27 t), 2009 (2115,87 t), 2010 (2305, 30 t) et 2012 (2070, 236 t). Cependant elle aurait pu être très élevée en 2011 avec 4 mois de fermeture de la pêche mais comme le tableau le signifie la crise post électorale a perturbé l'activité de pêche.

**Tableau 3 :** Quantité de produits halieutiques pêchés dans le complexe lagunaire Aby-Tendo-Ehy (En tonne)

Localités / Produits	Adiaké	Assinie-mafia	Tiapoum	Total
Poisson frais	479.44	71.07	185.46	735.97
Poisson fumes	264.17	19.65	129.83	412.95
Crustacés	14.33	5.51	00	19.84
Total 2011	757,94	96,23	315,29	1168,76
Total 2010	776,421	167,397	272,594	1216,412

**Source :** Rapport d'activité, Direction des pêches à Adiaké, 2012

Le tableau 3 indique les proportions des différents types de produits débarqués en lagune Aby. Selon le tableau le poisson frais constitue la majorité de la production avec 735.97 tonnes. Vient ensuite le poisson fumé avec 412.95 tonnes et enfin les crustacés avec seulement 19.84 tonnes.

### 3- UN SYSTÈME DE GESTION INFLUENCÉ PAR L'AUTORITÉ COUTUMIÈRE

En lagune Aby le système de gestion se caractérise par une collaboration étroite entre le droit coutumier instaurée par la Chefferie traditionnelle et l'administration des Pêches à travers les textes réglementaires mis en œuvre. Cependant nous notons que cette gestion coutumière est dominée par les prescriptions des divinités locales. Par exemple la pêche est interdite sur tout l'ensemble de la lagune le mercredi, qui selon la coutume est un jour sacrificiel, le jour d'adoration du génie Assemblan (koulai, 2005). Aujourd'hui encore les divinités traditionnelles sont sollicitées par les populations pour toute pratique sur la lagune. En ce qui concerne les textes réglementaires, des dispositions ont été prises pour une bonne sélectivité des engins utilisés et pour réglementer l'exploitation et la gestion du plan d'eau lagunaire. Quant à la direction des pêches

elle a pour mission de contrôler la conformité des engins à la réglementation qui les concerne. Elle doit également s'assurer que les pêcheurs s'accordent avec la réglementation liée à leur activité. Les conflits et les désaccords liés à l'activité de pêches doivent être réglés en collaboration avec la chefferie. En effet, toutes ces recommandations ont été prises au lendemain de l'effondrement des stocks de 1980-1981. Elles ont été réaménagées ou renforcées dans le temps en fonction des problèmes et des besoins. Par ailleurs, la main mise des populations riveraines sur le plan d'eau rend difficile sa gestion. Ainsi, les mesures sont le plus souvent contournées par les populations autochtones qui imposent des droits de propriété sur la lagune. Elles accusent plutôt les pêcheurs étrangers d'utiliser des pratiques non conventionnelles pour la pêche. Ces derniers sont donc traqués et menacés d'expulsion. Pourtant il a été démontré que lorsque la direction des pêches où les agents des eaux et forêts prennent en flagrant délit des pêcheurs autochtones illégaux, les sanctions ne sont pas appliquées. Ceux-ci sont défendus par la communauté villageoise de telle sorte que tous les comités de gestion et de défense mis en place antérieurement ont été dissous. La réglementation n'est pas respectée et l'autorité

administrative est bafouée. La situation actuelle qui prévaut en lagune Aby, oriente les chercheurs et les autorités vers de nouvelles perspectives que sont entre autres la réunification des acteurs de la pêche (pêcheurs commerçants fumeuses etc.) en coopératives, l'attribution de fond d'aide aux acteurs de la pêche, la mise en place de nouvelles activités (aquaculture, pisciculture), la formation et l'éducation afin d'instaurer une pêche durable.

## DISCUSSION

L'augmentation du nombre de pêcheurs en lagune Aby de 1979 à 1981 était liée à l'arrivée des pêcheurs professionnels employés dans la pêche collective. Ces pêcheurs (pour la plupart d'origine ghanéenne) sont venus s'installer aux abords de la lagune Aby avec des engins typiques à leur région (sennes tournantes, sennes de plage, et sennes syndicats). Aujourd'hui, la situation socio-économique du pays explique également la croissance de la population de pêcheurs qui est de 2904 sur tout le complexe (rapport d'activité, direction des pêches Adiaké, 2012). Le manque d'emploi, la déscolarisation des jeunes due à l'absence de moyens financiers, conduisent ces derniers à faire le choix du retour à la terre sinon «à l'eau». Cet engouement pour la pêche pourrait aussi s'expliquer par le manque de diversité des activités.

En revanche, l'accès facile de la lagune et sa productivité renommée a entraîné une intense activité de pêche. L'affluence des populations étrangères a été suivie de l'augmentation de l'effort de pêche (l'introduction d'engins à grande capacité de capture) et par conséquent de l'exploitation abusive des ressources halieutiques. Ceci a été démontré par (Kponhansia, 1994) et N'goran (1998) qui estiment qu'une augmentation excessive de l'effort de pêche expliquerait la chute de la production en lagune Aby. Par ailleurs, N'goran (1998) dénonce également une faible sélectivité des engins collectifs. Selon lui ces engins réalisent 70 à 85% des captures totales en lagune Aby. Pourtant ils ne sont pas sélectifs pour les trois principales espèces de poissons exploitées (Ethmalose, mâchoiron, tilapia) (N'goran, 1995), contrairement aux engins individuels qui eux sont adaptés à l'espèce recherchée (koulai, 2005). Par ailleurs, il

fait remarquer que les années où l'on a observé de faibles rendements d'Ethmalose correspondent à un accroissement des apports d'eaux douces en lagune. Ces apports contribuent à baisser le taux de salinité de la lagune et affecte les conditions de reproduction des ressources. Effectivement les périodes d'abondance de la production halieutique en lagune Aby s'observent pendant la saison sèche où les apports d'eaux sont moindres (koulai, 2005). A cela s'ajoute le problème de la fermeture de la passe d'Assinie qui réduit les échanges mer-lagune censés favoriser la concentration et la reproduction des Ethmaloses en lagune. Dans la même démarche Charles-Dominique (1993), pense que l'effondrement des ressources n'est pas forcément attribuable au développement de l'effort de pêche. A ce titre, il révèle que la population d'Ethmalose s'est reconstituée durant les trois années qui ont suivie la crise avec un effort de pêche nettement supérieur à celui de 1980. Pour lui l'environnement écologique a sûrement joué un rôle déterminant. Toutefois, Weigel (1989), l'avait déjà souligné en affirmant qu'en lagune Aby, une modification climatique a entraîné une diminution du principal stock.

Quant à la production, elle est toujours en régression. Les raisons sont multiples mais liées en partie à la situation de crise précédente. La chute de l'Ethmalose en 1980-1981 a bouleversé les rendements de la lagune Aby puisque cette espèce constituait le stock principal de la lagune. Il a été démontré ailleurs (Charles-Dominique, 1993) que de 1979 à 1981 les captures d'Ethmalose s'effondrent avec l'expansion d'une nouvelle pêcherie (les sennes tournantes). Cela avait été déjà invoqué par Hie Daré (1989), qui confirmait que l'indice d'abondance est passé de 100 en 1979 à 7 en 1980. En effet, la régression des captures en lagune Aby pourrait s'expliquer comme il a été signalé par N'goran (1995) par la non sélectivités des engins collectifs. Ce qui veut dire que leurs maillages ne sont pas adaptés à la taille des espèces capturées. On assiste alors à une exploitation abusive des ressources. Cependant les captures ne sont pas seulement en baisse mais elles sont constituées d'espèces de petites tailles (photo 2) et d'espèces en période de ponte (photo 1) qui doivent assurer la reproduction biologique (koulai, 2012).



**Photo 1** : espèces en période de ponte

*Source : koulai, 2010*



**photo 2** : espèces de petites tailles

*Source : koulai, 2010*

On constate également que même le repos biologique observé uniquement par les engins collectifs n'arrive pas à relever le niveau de la reproduction. Ce qui s'explique par le fait que pendant la période de fermeture qui concerne seulement la pêche collective, les pêcheurs collectifs s'érigent en pêcheurs individuels et par conséquent, la lagune est en perpétuel exploitation excepté le mercredi et le dimanche consacré à la religion et au génie protecteur (koulai, 2012). Un autre fait de cette situation est l'utilisation des produits toxiques et des pesticides pour la pêche. Ces produits sont néfastes aussi bien pour l'activité de pêche, pour l'écosystème biologique que pour les consommateurs. Les pêcheurs sont plutôt portés vers l'amélioration de leurs revenus que sur la préservation des ressources naturelles. Pourtant Charles-Dominique (1993), l'a si bien dit la réussite de la fermeture de la pêche a montré qu'une réglementation ou un réaménagement des pêches sont possibles et peuvent avoir un effet positif sur les captures. Seulement nous estimons que les populations riveraines (acteurs de la pêche) doivent s'impliquer d'avantage aux projets qui les concernent. Car selon (Sabo, 2008), pour qu'il y ait pêche durable il faut qu'il y ait pêche concertée. L'idée serait de créer des plate-formes de discussion. Ce qui permettrait non seulement de les associer aux prises de décisions mais également de les amener à se prendre en charge et de gérer eux-mêmes les mesures de gestion des captures pour préserver à long terme le patrimoine halieutique.

Relativement à la gestion de la lagune, les résultats ont montré qu'elle est assurée par les collectivités locales en collaboration avec la direction des pêches. A cet effet, de nombreuses mesures ont été prises pour l'application de la réglementation liée à l'activité de pêche. Un séminaire est tenu à Grand-Bassam en juillet 1995 sur l'aménagement des pêches en lagune Aby-Tendo-Ehy. Il avait pour objectif la régénération des ressources par la création de réserves (baies artificielles) notamment à Etueboué et Adjouan. Il y a été décidé également la mise en place d'un comité de gestion de la lagune Aby. Mais comme il a été dit plus haut ce comité n'a pas eu une longue durée de vie parce qu'il manquait de suivi et de moyens efficaces pour son fonctionnement. Les participants ont encore insisté sur la fermeture de la pêche pour une période allant de trois à six mois. Aujourd'hui, avec la création de baies « artificielles » les populations ont mis place des stratégies de surveillance. Ces baies sont totalement sous le contrôle de la chefferie et elles appartiennent au village qui les abrite. L'administration n'a pas la maîtrise de la gestion de ces réserves. Dans la même optique d'une autogestion les pêcheurs de filet aly se sont réunis en coopérative depuis 2008. En effet la CAPEP (Coopérative Anouazè des Pêcheurs d'Eplemlan) compte à ce jour 21 filets aly sur les 40 qui existent sur la lagune. Toutefois ces résultats démontrent qu'il y a une volonté manifeste des populations de réorganiser leur activité.

## CONCLUSION

La situation actuelle de la pêche en lagune Aby reste inquiétante. La baisse répétée de la production explique une diminution des stocks disponibles dont particulièrement celui de l'Ethmalose. Cette chute est en partie attribuée à l'exploitation abusive dont la lagune avait été victime dans les années 1980-1981. Cependant, d'autres raisons justifient cette situation alarmante puisque des mesures ont été prises après ladite crise pour restaurer la ressource et améliorer les conditions d'exploitation. La baisse de la productivité de la lagune Aby peut être également imputable au non-respect de la réglementation liée à l'activité de pêche et à la mauvaise gestion du plan d'eau (la non sélectivité des engins, le non respect du repos biologique, le manque de prise de conscience des acteurs de la pêche, la pratique de la pêche illicite). En effet, le changement des phénomènes naturels agit aussi sur l'abondance des captures (la fermeture de la passe d'Assinie et l'apport d'eaux douce) (Charles-Dominique, 1993 ; N'goran, 1995). Par ailleurs, malgré l'interdiction des sennes tournantes sur l'étendue de la lagune et des sennes de plage et sennes syndicats à quelques endroits, l'effort de pêche continue d'exercer une pression non négligeable sur la ressource. L'on retient alors que toutes ces mesures sont louables mais peu efficaces.

Toutefois, les recommandations que nous faisons de ces constats visent à amener les populations riveraines à un changement radical de comportement. Elles doivent nécessairement s'inscrire dans une logique de gestion durable de la ressource qu'elles exploitent. Au niveau de l'effort de pêche il faut réduire le nombre des engins collectifs. Déjà, la réunification des pêcheurs collectifs en coopérative est une bonne initiative, elle doit être encouragée. En revanche il faudra développer l'utilisation des engins individuels qui sont sélectifs. La réglementation liée aux mailles des engins doit être scrupuleusement respectée. Il serait aussi intéressant d'éduquer, de former et de sensibiliser les populations sur la notion de développement durable et de créer les conditions de son instauration. Par ailleurs, les autorités compétentes doivent aussi promouvoir des sources alternantes de revenus aux pêcheurs. Enfin, il faut harmoniser les règles de gestion déjà existantes pour qu'elles soient applicables à tous.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHARLES-DOMINIQUE E., (1993), l'exploitation de la lagune Aby (Côte d'Ivoire) par la pêche artisanale. Dynamique des ressources de l'exploitation et des pêcheries. Thèse de Doctorat. Université de Montpellier II.
- KOULAI E., (2005), la pêche dans la sous préfecture d'Adiaké : le cas des villages d'Assomlan et d'Eplemlan, mémoire de maîtrise, université de cocody, Abidjan, IGT, 138 p.
- KOULAI E., (2008), Pêche et développement socio-économique dans le sud-est ivoirien : le cas de la lagune Aby, rapport de DEA, 2007, IGT ; 44 p.
- KOULAI E., (2012), Exploitation des eaux et développement durable des pêches en lagune Aby (Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat de l'université FélixHouphouët Boigny, 312 P.
- N'GORAN Y., 1994 : «élaboration d'un plan d'aménagement des pêches artisanales en lagune Aby», FAO, 41 p, document 9.
- N'GORAN Y. N., (1995), biologie, écologie et pêche de l'ethmalose fimbriata (bowdich, 1825) en lagune Aby (Côte d'Ivoire). Thèse de Doctorat. Université de Bretagne Occidentale : 1-227.
- N'GORAN Y. N., 1998, statistiques de pêche en lagune Aby (côte d'Ivoire) : évolution de l'effort et des captures de 1979 à 1990. Jour. Ivoir. Océanol. Abidjan Vol.3, n°1, Janvier 1998 : 25-37.
- PERROT C. H., 1989 : le système de gestion de la pêche en lagune Aby au XIX<sup>ème</sup> siècle (Cote d'Ivoire), cahier des sciences humaines, Orstom, 1989, P, 159-176.
- Projet Pêche En Lagune Aby, 1996. Rapport du séminaire sur l'aménagement des pêches en lagune Aby-Tendo-Éhy , tenu à Grand-Bassam, Côte d'Ivoire les 19- 21 juillet, 46 p.
- VANGAA. F., 2011, Evolution de la pêche au lac d'Ayamé depuis l'expulsion des pêcheurs non nationaux (Côte d'Ivoire). Tropicultura, 29, 1, 8-13
- VERDEAUX F., 1986. Généalogie d'un phénomène de surexploitation : la lagune Aby (Côte d'Ivoire), 1935-1982, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 25, n° 1-2, 1989, p. 177-190.
- WEIGEL (J Y), 1982 : aspect économique de la transformation artisanale du poisson de Côte d'Ivoire, communication à la FAO sur la technologie du poisson en Afrique, juin, 1982, Casablanca, 10 p.